



thème :
**« Les missions du tuteur familial-
2nde partie- vie de la mesure»**

Programme

- les relations avec les organismes bancaires ce que peut faire seul le représentant et ce qui doit être demandé au juge. L'utilisation des accès internet et de la carte bancaire
- quand et comment solliciter le juge
- les nouveautés de la loi de réforme de mars 2019 (succession, obsèques etc.)
- décès de la personne protégée- fin du mandat -obsèques